

**MINUTES DE LA 1ère REUNION
DU XXVIII^{ème} CONSEIL DE COORDINATION**

Tenue le 25 mars 2010, à 14h30, salle IX

Présents : M. Assunção ; M. Chiraz-Baly ; M. Campos ; M. Doumbouya-Fode ; M. Hilfiker ; M. Hua ; Mme James ; M. Kenfack ; M. Koheallee ; M. Lara ; Mme Lin Dan ; Mme Moller ; M. Richards ; M. Rouai ; Mme Roulin-Hernandez ; M. Tatarinov ; Mme Thambyrajah.

Absents : M. Benayed ; M. Breem ; Mme Escalante (excusée) ; M. Luvet (excusé) ; M. Mahdi ; M. Mporamazina ; Mme Rames ; M. Zargouni.

Egalement présents pour le Collège des scrutateurs : Mme S. Bisthawi ; M. Henriquez.

* * *

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Président du Conseil (scrutin secret).
3. Élection du Vice-président du Conseil (scrutin secret).
4. Élection du Bureau exécutif (scrutin secret).
5. Élection du Secrétaire exécutif (scrutin secret).

Début de la séance : 14h40.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modifications.

2. Elections du Président du Conseil et du Vice-Président du Conseil

La présidence est assurée par la Présidente du Collège des scrutateurs, Mme S. Bisthawi. Il est mentionné que la réunion est formelle avec 17 personnes présentes, bien que la liste Alliance ne soit pas présente, hormis Mme Moller qui est venue informer le Conseil que la liste Alliance n'est pas prête pour ce jour. La présidente mentionne cependant qu'elle n'a pas reçu de notification à cet effet.

a) Elections du Vice-président du Conseil

La Présidente des scrutateurs fait un appel de candidatures.

M. Richards (Hope Team) demande d'ajourner la réunion pour avoir une discussion. M. Assunção demande une consultation formelle puisque la majorité est acquise.

Mme Lin Dan estime que le groupe Alliance aurait dû être présent dans la salle au lieu de faire la politique de la chaise vide et souhaite informer le personnel de cette situation. Elle souligne que les membres du Conseil sont élus pour défendre le personnel et pour discuter tous ensemble.

M. Campos demande une suspension de réunion de 1 heure. La majorité des membres présents décide une suspension de 1 heure pour pouvoir discuter.

M. Lucas demande ce qu'il en est avec ceux qui ne sont pas présents à la séance de ce jour. Il estime que lorsqu'on accepte d'être membre du Conseil, il est de notre devoir d'être présents car nous ne pouvons pas être otage d'une situation ambiguë.

Mme Roulin fait remarquer que nous avons le quorum et que nous pouvons donc continuer la séance : selon elle ceux qui ne sont pas venus ne sont plus membres du Conseil et les minutes doivent être communiquées au personnel dans ce sens.

La Présidente des scrutateurs propose de se rencontrer de nouveau demain, vendredi 26 mars 2010, à 13.30. Elle enverra une notification à tous les membres du Conseil.

A ce stade, la réunion devient informelle, il n'y a pas d'accord.

Fin de la séance formelle : 15h